



POSTULAT

Auteur Sarah Constantin, PS/GC, Fabienne Rime, PLR/FDP, Cyrille Fauchère, UDC et Nathan Bender, Le Centre

Objet Chambres familiales dans les maternités du canton

Date 15/06/2023

Numéro 2023.06.228

L'accueil d'un enfant est un des événements qui marque le plus la vie d'un couple. Les parents qui voient naître un nouveau-né ont besoin d'un minimum de confort et surtout d'être ensemble pour vivre les premiers moments de vie de leur enfant. Les temps ont changé, aujourd'hui les pères assistent à l'accouchement et sont demandeurs de plus de temps en famille, notamment lors des premiers jours. Or, voir son partenaire obligé de quitter la maternité quelques heures après la naissance de son enfant n'est ni réjouissant ni sécurisant pour la nouvelle mère. Le couple a besoin d'être ensemble pour vivre ces premiers jours de leur nouvelle vie. Nombre de familles ne trouvent pas suffisantes les quelques heures de visite par jour auquel a droit le conjoint. Pour les familles qui peuvent s'organiser en conséquence, il serait opportun d'apporter une solution pour qu'elles puissent vivre ces moments ensemble, à la maternité.

À la maternité de Viège, il existe depuis longtemps des chambres familiales, permettant aux parents et à l'enfant de rester ensemble durant les quelques jours qu'ils y passent. La maternité de Viège s'est d'ailleurs vu attribuer le label UNICEF "hôpital ami des bébés".

Dans toutes les maternités des cliniques privées, des chambres familiales sont disponibles, avec un confort optimal. Il est cependant évident que toutes les familles valaisannes n'ont pas les moyens de planifier leur accouchement dans une clinique privée. Le fait qu'il n'existe pas de chambre familiale dans les maternités du secteur public participe à creuser les inégalités entre les couples pouvant s'offrir une clinique privée et l'écrasante majorité qui donne naissance à l'hôpital.

Il est temps d'uniformiser la pratique dans tout le canton et de proposer des conditions optimales pour les familles qui accueillent un nouveau-né.

Conclusion

Les postulants demandent au Conseil d'État d'évaluer la possibilité de créer des chambres familiales dans les maternités du canton, afin d'uniformiser les pratiques et offrir un cadre optimal aux familles accueillant un nouveau-né.